

(c'est-à-dire « les puits ») passe pour une abréviation du pluriel בארות (comme מלקר pour מלקרת etc. etc.), soit que, et ceci est plus vraisemblable, la forme même du mot au singulier fût le nom usuel de la ville, comme le dit Étienne de Byzance en parlant de cette cité : ἐκλήθη διὰ τὸ εὐδρον. Βήρ γὰρ φέρεται παρ' αὐτοῖς.

Du contenu de l'inscription, aussi bien que du volume de la pierre, on peut conclure que le prêtre Baalyithen, à qui elle appartenait, la portait en bague et s'en servait comme de cachet.

Du reste, cette inscription phénicienne est la première qui nous ait été transmise comme trouvée certainement à Beyrout. Je serais heureux que l'interprétation que je viens d'en proposer obtint votre suffrage et celui de vos savants compatriotes.

Agréez, etc.

FERD. BANARY,

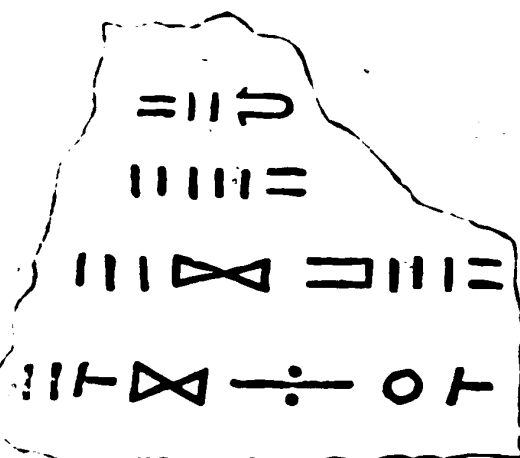
Professeur à l'université de Berlin.

NOTE SUR UN FRAGMENT D'INSCRIPTION LIBYQUE

TROUVÉ À TIFFECH.

Dans son intéressante lettre sur l'inscription bilingue de Thougga, imprimée dans le Journal Asiatique (février, 1843), M. de Saulcy a réuni le petit nombre d'inscriptions ou mieux de fragments d'inscriptions libyques connus à l'époque de cette publication. Depuis, il m'a été remis par mon confrère et ami, M. le docteur Bonnafont, un nouveau fragment par lui trouvé, le 13 septembre 1838, à Tiffech, sur le mur sud de la citadelle, dans le cours d'une expédition dont ce chirurgien militaire faisait partie. Je m'empresse d'en présenter une copie à la Société Asiatique.

Ce fragment ne me paraît susceptible d'aucune interprétation; mais il n'est pas pour cela dépourvu d'intérêt. D'abord la recherche des débris de cette langue, encore inconnue, doit être un point capital pour toutes les personnes qui se consacrent, en Algérie, à des investiga-



tions archéologiques, et, dans ce but, il importe de leur faire connaître où l'on en a déjà trouvé, afin que, si elles y sont elles-mêmes amenées, leur attention soit prévenue et dirigée. D'un autre côté, sous le seul point de vue matériel, ce fragment offre quelques particularités dignes de remarque. Ainsi le premier caractère ressemblerait, s'il n'était fermé à droite, à l'un de ceux que M. de Saulcy considère comme correspondants au *vau*, et que je regarde comme des variantes équivalentes au *caph*. Cette forme est-elle une erreur du copiste, ou bien est-ce une lettre nouvelle et indéterminée? C'est ce que l'avenir seul pourra nous apprendre; cependant, j'avoue que je penche pour la première hypothèse, sans me laisser aller à la tentation de profiter de la similitude que cette figure présenterait avec celle du *caph* hébraïque.

Le troisième signe de la dernière ligne, bien qu'indéterminé, a l'avantage de confirmer l'exactitude de la représentation de celui qui ne se trouve qu'une seule fois sur la pierre de Thougga, savoir, ligne 6, lettre 7.

Enfin, le premier et le cinquième caractère de la même ligne, s'ils sont bien copiés, comme leur identité porte à le croire, sont des signes nouveaux et dont la valeur ne peut pas encore être fixée.

En reportant, à l'occasion de cette note, mes regards sur la seconde planche ajoutée à la lettre précitée de M. de Saulcy, j'ai remarqué qu'à la sixième et à la septième ligne de la partie libyque de l'inscription de Thougga,

à la fin du second mot de chacune de ces lignes, là où il s'agit d'un nom appellatif en régime, se trouve un caractère qui ne reparait nulle autre part et qui est resté indéterminé, je veux parler des trois lignes horizontales superposées; d'un autre côté, le premier de ces deux mots est composé de cinq caractères, ce qui me paraît excéder le nombre probable d'une simple racine; le second comprend quatre caractères, ce qui me semble aussi devoir dépasser le chiffre des lettres radicales: je suis donc porté à en conclure que ce signe identique, placé à la fin de deux mots qui se trouvent eux-mêmes dans le même état grammatical, est un exposant grammatical. Je vais plus loin; le premier mot, dépouillé de cette terminaison, reste formé de quatre lettres, ce qui me semble encore, comme je viens de le dire, excessif pour une racine; or, dans l'un et l'autre mot, la première lettre est aussi identique. Ne serait-ce pas de même un caractère grammatical? S'il en était ainsi, et vu que la lettre dont il vient d'être parlé en dernier lieu est un *nun*, on pourrait difficilement se défendre de la propension à rapprocher cette forme de celle des pluriels égyptiens, qui, sur les textes hiéroglyphiques et démotiques, se terminent souvent par trois barres placées tantôt verticalement, tantôt horizontalement, isolées ou liées entre elles, et qui, en outre, sur les textes démotiques, commencent toujours par un *n*. D'une autre part, on aurait une indication précieuse pour chercher les racines des substantifs dont il s'agit. Espérons que, de nos possessions africaines, viendront quelques matériaux qui permettront de résoudre définitivement ces questions.

A. JUDAS.

